



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

COVID 19

Protocole de match août 2020

A destination des clubs et de leurs membres

Dans le contexte de la situation sanitaire actuelle, un document, mis à jour régulièrement, reprenant les modalités d'entraînement et les mesures au sein des clubs, vous a été envoyé depuis le déconfinement et lors de chaque adaptation.

Désormais, nous espérons tous que les différents **championnats** de hockey **reprennent leurs droits** de manière sûre.

C'est pourquoi, grâce à l'appui d'experts médicaux, nous avons mis au point ce protocole pour **aider les clubs dans l'organisation de leurs matchs**. Nous sommes conscients que certains points sont contraignants, mais c'est le prix à payer pour pouvoir continuer la pratique du hockey en compétition.

Nous attirons aussi votre attention sur la vie au sein de vos **clubhouses**. Ceux-ci sont soumis aux règles de **l'Horeca**. Merci d'en **prendre connaissance ici**.

N'oubliez pas également que **tout joueur ou visiteur du club doit être enregistré** durant 14 jours afin d'effectuer le traçage dans la lutte contre le Covid-19 (coordonnées d'une personne par famille suffit). A cet effet, un système avec un QR code, à scanner avec son GSM, peut être mis en place facilement. Celui-ci renvoie alors l'utilisateur vers un formulaire digital.

Vos infrastructures peuvent aussi être soumises aux **mesures communales**, pensez bien à regarder les mesures en vigueur au niveau local.

Nous vous demandons de respecter ce protocole le mieux possible et de l'adapter si nécessaire en fonction de votre capacité d'accueil. **Il en va de votre responsabilité en tant que gestionnaire de club. Faites preuve de bon sens et surtout prenez soin de vos membres !**

Objectif et contexte :

- Ce protocole a pour **but premier d'éviter la propagation du virus** lors des matchs de hockey et ainsi permettre le bon déroulement de notre championnat. Il est important que chacun joue le jeu, au risque, une fois de plus, de devoir arrêter les différentes compétitions ;
- D'un point de vue médical, **les situations de jeu ne constituent pas des situations de contacts à haut risque ;**



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- Les contacts à haut risque sont principalement observés lors des briefings et débriefings (avant, mi-temps et après le match), lors de contacts rapprochés dans le dugout, lors d'utilisation de matériel tels que les masques de PC ou encore lors de contacts sociaux comme pendant la 3^e mi-temps ;
- **Un contact rapproché pendant 15 min = contact à risque élevé.**
- Ces mesures sont valables pour toutes les catégories d'âge (excepté lorsque c'est mentionné).

Pour ce protocole, nous partons du principe que **chaque équipe constitue une bulle**, en ce compris le staff (T1,T2,manager, coaches, kiné et analyste vidéo). La bulle est donc constituée de personnes avec qui des contacts à risque élevé sont possibles (ici dans le cadre de la pratique du hockey).

Avant le match

Remise possible des matchs

- Un match doit être **remis dès qu'un cas positif est confirmé** au sein de la bulle de l'équipe (un joueur ou un membre du staff de l'équipe). Pour obtenir la remise de la rencontre, une attestation médicale mentionnant un cas de Covid-19 doit être envoyée à info@hockey.be endéans les cinq jours suivants la date de la rencontre. En cas de non-respect de cette formalité, l'équipe se verra infliger un forfait.
Cette mesure, et donc le report, ne sera **pas** valable si le test positif provient de l'**entourage** d'un joueur ou d'un membre du staff ;
- Le club est obligé de communiquer à la Fédération qu'un membre d'une équipe est positif au Covid-19. La remise des rencontres est obligatoire ;
- Le **reste de l'équipe** doit se faire tester et est placé en **quarantaine** durant 14 jours. Si ce test est négatif, le reste de l'équipe (sans le joueur positif donc), peut continuer à s'entraîner mais uniquement au sein de sa bulle, et sans avoir de contact extérieur à sa bulle ;
- Les matchs à reporter concernent ceux qui devaient être joués durant cette quarantaine, c'est à dire, le jour où le test est effectué + 13 jours. Aucune remise ne sera acceptée pour un match devant se dérouler au-delà de cette période (même si certains joueurs sont encore en isolement);
- Les matchs remis devront être rejoués le plus tôt possible et au plus tard avant la dernière journée du tour en question. Nous vous encourageons à rejouer rapidement vos matchs. Pour des raisons exceptionnelles (à l'appréciation du CEO de l'ARBH ou des directeurs des Ligues), ils pourront être rejoués après la



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

fin du tour concerné. Par raisons exceptionnelles, on entend, par exemple, un grand nombre de rencontres à postposer ou une quarantaine à effectuer lors des dernières journées de championnat;

- En cas de remise-COVID, la procédure est identique à celle appliquée lors d'une remise ou d'un forfait. Il faut donc prévenir la Fédération, l'adversaire et les arbitres, sans oublier de valider la feuille de match. Merci de respecter scrupuleusement cette procédure, d'autant plus le vendredi après 15h.

Au sein des clubs:

- **Port du masque obligatoire dans l'enceinte du club**, excepté sur le terrain lors des moments de jeu et excepté pour les moins de 12 ans;
- Obligation de désigner un **"COVID-manager"** par terrain qui gère les flux et les distanciations ;
- Organiser **un flux d'entrée et de sortie différent** par terrain et dans les endroits exigus au sein des infrastructures ;
- Obligation de garder les **vestiaires fermés**. Il est recommandé d'organiser les briefings à l'extérieur ;
- Respecter la **distanciation dans la zone neutre et dans les dugouts**: si nécessaire, placer des chaises à 1m50 de distance les unes des autres. La zone de dugout peut donc être agrandie au-delà des marquages au sol existants ;
- Les **matches de jeunes (de U7 à U12) peuvent se jouer sur un même terrain** à partir du moment où chaque bulle reste dans son espace imparti et ne se mélange pas aux autres. Les espaces doivent donc être bien délimités. **Seul le coach et l'arbitre peuvent accompagner ces équipes sur le terrain**. Les parents-managers et délégués au terrain devront donc se placer avec les spectateurs autour du terrain. Exception pour le manager qui désinfecterait les masques de PC (voir plus loin) ;
- **400 spectateurs** (avec masques et distanciation sociale) maximum sont autorisés **au sein d'un seul club et ce, en fonction de la surface disponible**.

Divers

- Le **carpooling est encouragé pour les enfants de moins de 12 ans**. Il doit s'effectuer avec le moins d'adultes possible. Celui-ci devra porter le masque dans le véhicule. Cette mesure permet aussi de limiter le nombre d'adultes autour des terrains le samedi.
Pour les personnes **de plus de 12 ans, le carpooling est fortement déconseillé** ;



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- Les **masques de PC doivent être numérotés et désinfectés** (voir plus loin). **En DH Belgian League, les masques doivent être individuels ;**
- Les clubhouses sont soumis aux règles de l'Horeca (tracing avec prise des coordonnées, tables de 5 personnes en plus de votre bulle, port du masque pour le personnel etc). Retrouvez les différentes [mesures pour l'Horeca ici](#).

Pendant le match

- Suppression du line-up ;
- Eviter les contacts à moins d'1m50 en dehors des phases de jeu et lors des temps morts ;
- Le toss s'effectue avec les deux arbitres et les deux capitaines espacés d'1m50 ;
- Suppression des ball-boys. Des balles peuvent être placées derrière la ligne à différents endroits sur le terrain ;
- Comme lors des entraînements, **aucun prêt de matériel** ne sera toléré. Chaque joueur joue avec son propre équipement. Aucun échange de gourdes n'est possible ;
- Les **masques de PC doivent être numérotés et désinfectés** à chaque changement d'utilisateur. Par dérogation à la règle habituelle des 40 secondes, les joueurs auront 1 minute pour procéder à la désinfection et se préparer au tir de PC (le temps ne sera pas arrêté). Si l'une des équipes n'est pas prête à l'issue du temps imparti, le joueur responsable de ce retard se verra attribuer une carte verte et ne pourra pas participer à la phase de PC. L'équipe qui défend ne pourra pas remplacer ce joueur.
Un manager peut aider à la désinfection et, dès lors, se placer au coin de corner ;
En DH Belgian League, les masques doivent être individuels (les équipes conservent dès lors 40 secondes pour se préparer, pas de changement) ;
- Respecter la distance pendant la mi-temps. Il est recommandé d'effectuer le briefing sur sa moitié de terrain. **Eviter le goal ou le dugout** qui force au rapprochement ;
- **Eviter les contacts à moins d'1m50 avec le corps arbitral ;**
- Garder la distance d'1m50 pour célébrer les goals.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND
VLAAMSE HOCKEY LIGA

Après le match

- Supprimer le serrage de mains avec l'adversaire. Un « check » avec le stick fera l'affaire ;
- Obligation de porter le masque dès que l'on sort du terrain ;
- Respect des [règles de l'Horeca](#) au sein du clubhouse (port du masque lors des déplacements, tracing etc.) ;
- Nous recommandons de ne pas prolonger sa présence au club après le match.

Nous ne pourrons continuer à jouer des matches que si tous les clubs et tous les joueurs respectent les règles et les accords. Nous sommes tous responsables de la santé de chacun et comptons plus que jamais sur l'engagement de tous !

PLAY IT SAFE!